



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe, La Tempon

LA CASUD

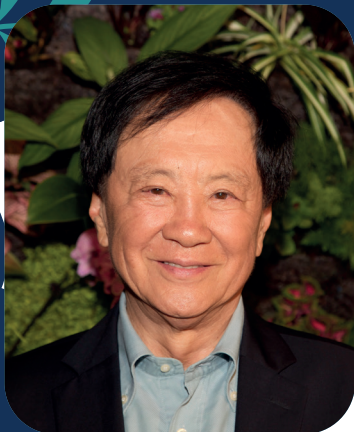
L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

La CASUD s'engage pour une gestion raisonnée



CONFÉRENCE DE PRESSE
DU **LUNDI 15 MAI 2023**

DOSSIER DE PRESSE



ÉDITORIAL

Aujourd'hui, la CASUD répond à la demande en eau au service de 130 500 habitants. En 2010, sur proposition de ses communes membres, la Communauté d'Agglomération du Sud s'est dotée des compétences Eau et Assainissement, afin de fédérer les moyens techniques et humains pour une gestion optimisée de ces domaines.

En effet, favoriser les gestions intercommunales de l'eau et de l'assainissement, présente à la fois l'avantage de la proximité avec l'utilisateur et de la mutualisation des moyens pour une meilleure complémentarité des acteurs.

Sur les quatre communes, le patrimoine est constitué de près de 1 114 km de canalisations d'eau potable de 88 réservoirs, de forages, de puits, de captages de sources et de stations de traitement de l'eau. Pour le traitement des eaux usées : les stations d'épuration de Saint-Joseph, de l'Entre-Deux, la station intercommunale Saint-Pierre/Le Tampon à Pierrefonds, et 109 km de réseaux de collecte et 14 postes de refoulement.

La CASUD, consciente de la nécessité de **préserver une ressource aujourd'hui en danger**, s'engage depuis plusieurs

années pour une gestion raisonnée de l'eau sur son territoire. A l'occasion d'un renouvellement de deux contrats de Délégation de Service Public pour l'eau et l'assainissement, la CASUD a souhaité avoir une approche permettant de répondre aux ambitieux objectifs fixés, tout en préservant le pouvoir d'achat de nos familles.

Ces défis s'imposent dans un contexte particulièrement contraint compte tenu, d'une part, d'une inflation galopante notamment du prix de l'énergie et des matières premières et d'autre part, de la configuration du territoire à desservir et des retards à rattraper dans l'équipement en infrastructures pour offrir une eau de qualité, sans discontinuité et à un coût accessible pour l'utilisateur.

C'est dans ce cadre que la CASUD a décidé d'engager une action volontariste et une politique incitative, pour ensemble, préserver la ressource dans l'objectif de permettre aux foyers qui s'inscriront dans cette démarche de réaliser des économies sur leur facture d'eau, mais aussi afin d'agir collectivement et concrètement dans le sens du développement durable de notre territoire.

André Thien Ah Koon
Président de la CASUD



L'EAU, UNE RESSOURCE EN DANGER.

UN CONTEXTE MONDIAL ET NATIONAL.

En 2020, environ une personne sur quatre n'avait pas accès à de l'eau potable gérée en toute sécurité à son domicile et près de la moitié de la population mondiale était privée de services d'assainissement gérés en toute sécurité.

D'après les dernières estimations, trois personnes sur dix dans le monde n'avaient pas la possibilité de se laver les mains avec de l'eau et du savon à leur domicile pendant la pandémie de COVID-19 (communiqué UNICEF).

Lors de la présentation du **Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau**, le Président de la République a dressé une liste de mesures visant la sobriété des usages, la qualité et la disponibilité de la ressource.



UNE AMBITION CONSTRUITE AUTOUR DE 5 OBJECTIFS.



1- Assurer un accès à l'eau pour tous

L'eau est un droit qui doit être garanti. La recherche constante de la continuité et de la qualité du service constitue l'élément primordial de la politique de la CASUD en matière de gestion de l'eau. L'autre composante est le prix du service, dont il importe d'assurer la maîtrise dans la durée, afin qu'il demeure acceptable pour tous les usagers.



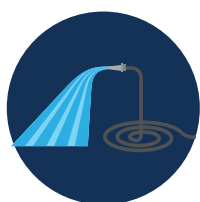
2- Maintenir la qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribué aux usagers est une préoccupation majeure. La CASUD entend maintenir une qualité d'eau permettant de satisfaire l'ensemble des abonnés. Les investissements se dirigent notamment vers des équipements permettant la maîtrise de la qualité de l'eau potable distribuée.



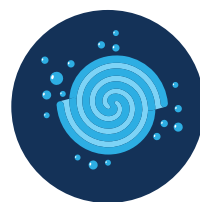
3- Pérenniser la fiabilité du réseau

Depuis plusieurs années l'intercommunalité mène une politique d'investissements ambitieuse pour assurer la modernisation des réseaux sur l'ensemble du territoire et dans les différents écarts. Ces investissements importants ont permis un véritable bon en avant dans la qualité des réseaux. Les orientations d'investissement sont à la hauteur des volontés d'aménagement du territoire intercommunal dans lequel la satisfaction des usagers est l'objectif principal. Les moyens consacrés vident aussi par ailleurs, à combattre la dégradation des rendements des réseaux afin de favoriser une politique responsable et durable de la gestion de la ressource.



4- Sensibiliser aux bonnes pratiques et valoriser les bons consommateurs

L'eau est une ressource en danger et les habitants du sud ont été historiquement concernés par les conséquences des difficultés d'accès à la ressource en eau de qualité. Le travail de sensibilisation engagé depuis plusieurs années est indispensable pour continuer à changer le comportement des usagers et favoriser une consommation plus raisonnée. Ces objectifs ne seront atteints que si une majorité d'usagers s'inscrivent dans cette orientation. A ce titre une démarche incitative est engagée par la CASUD afin d'encourager les abonnés qui font l'effort de diminuer leur consommation en se saisissant des bonnes pratiques.



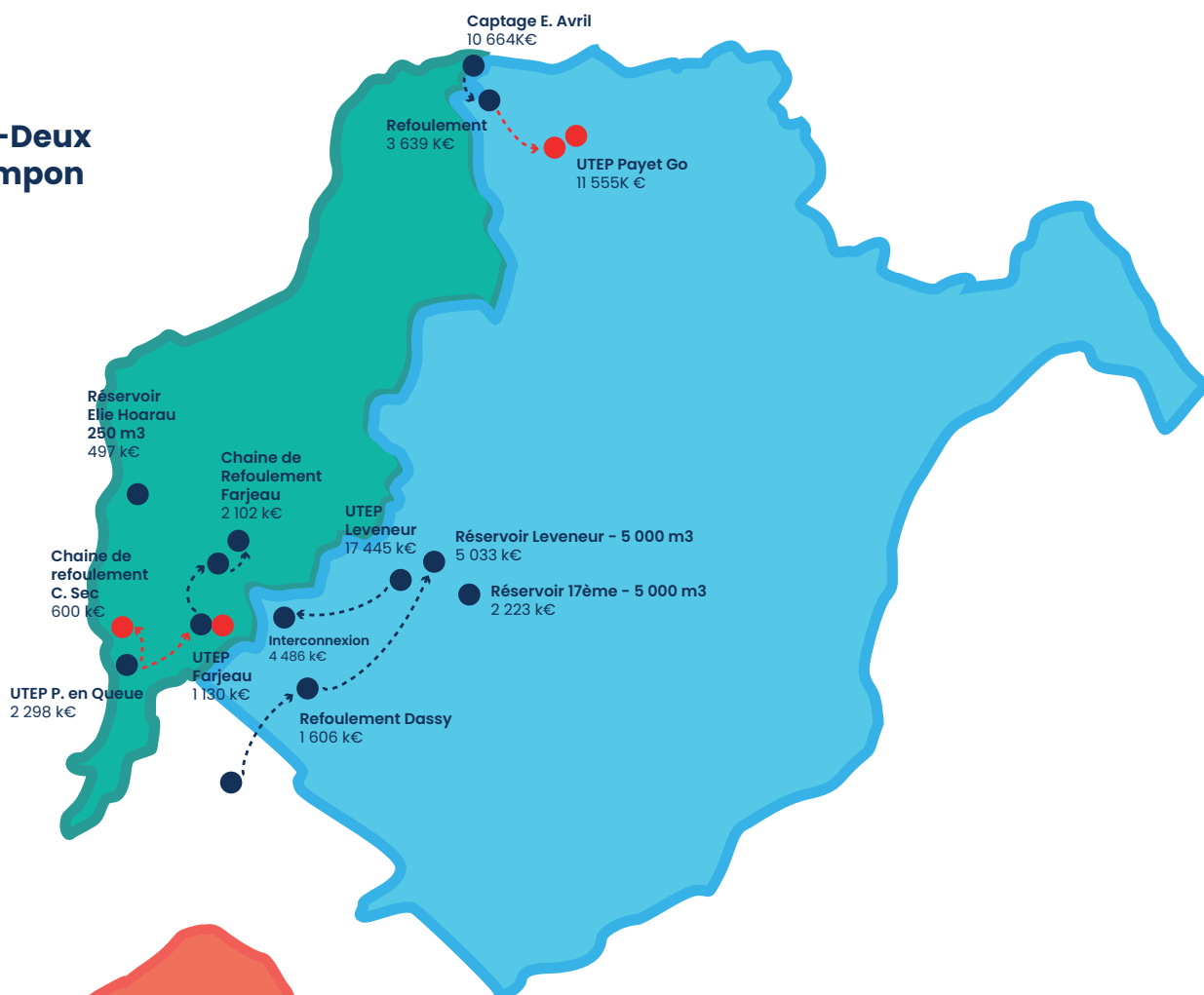
5- Confirmer le développement durable du territoire

L'assainissement collectif est en progression sur notre territoire mais ne concerne pas une part suffisante de foyers. La CASUD entend améliorer ses réseaux pour raccorder de nouveaux foyers. C'est enjeu majeur pour éviter tout risque de pollution majeure.

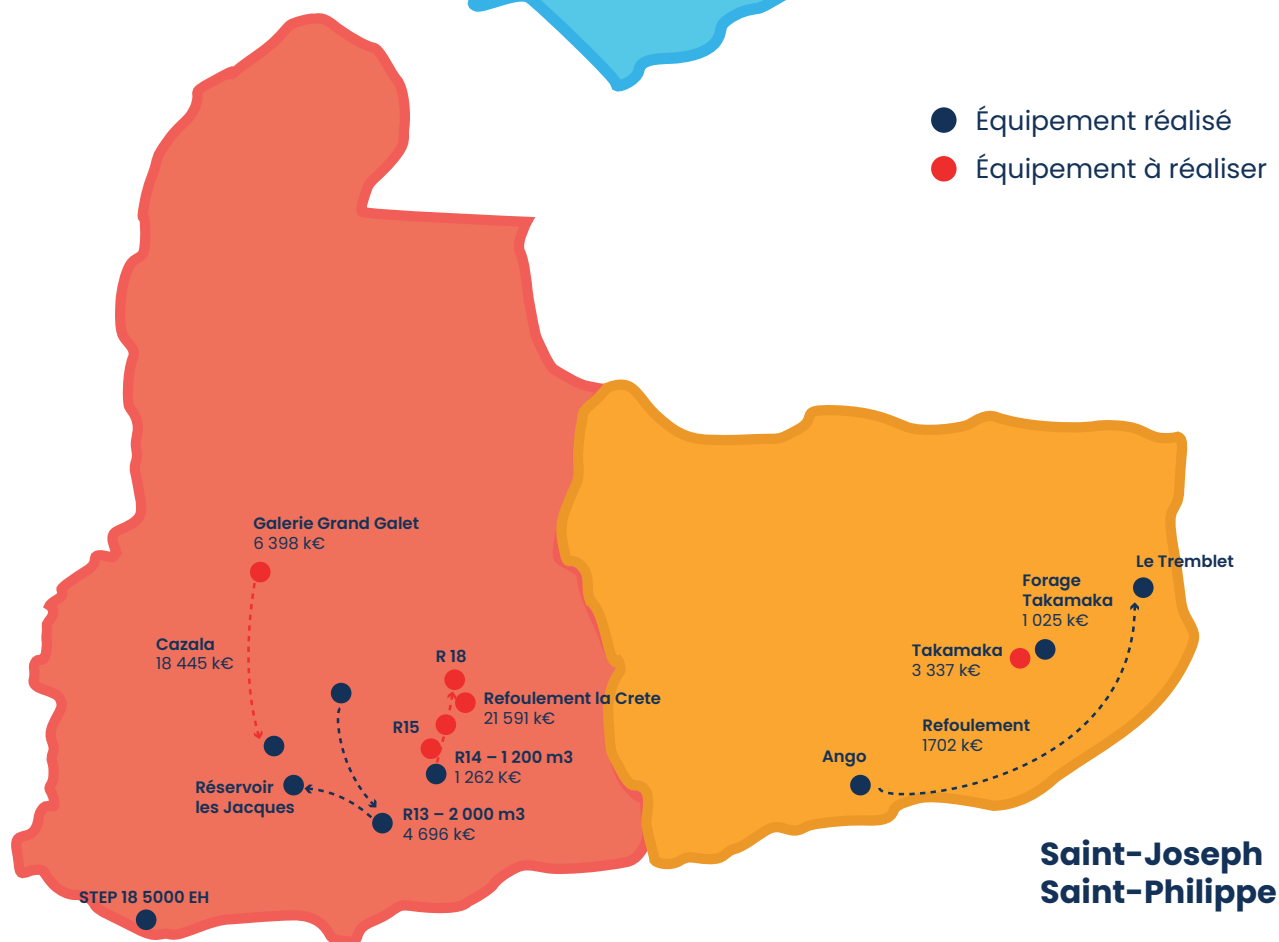


LES INVESTISSEMENTS DE LA CASUD

Entre-Deux Le Tampon



- Équipement réalisé
- Équipement à réaliser



Saint-Joseph Saint-Philippe

PRÉSERVER LA RESSOURCE COLLECTIVEMENT

79% des abonnés consomment moins de 180 M³/an et verront leur facture de consommation d'eau diminuer dès juillet 2023.



La consommation moyenne sur le territoire de la CASUD est passée de 186 m³/an en 2010 à 168 m³/an en 2022. La prise de conscience des usagers est réelle sur le territoire.

La CASUD souhaite aller plus loin en incitant les utilisateurs à adopter les bons réflexes et en encourageant ceux qui réduisent leur consommation. Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de gestion du service public, dont l'attribution sera décidée lors du prochain conseil communautaire du 17 Mai 2023, la CASUD souhaite responsabiliser les usagers en les incitant à utiliser l'eau de manière raisonnée et raisonnable. Pour se faire, elle accentue **l'application du tarif progressif** et incitatif qui conduira à un prix de l'eau le plus bas pour une eau dite essentielle.

Préserver l'eau c'est préserver sa facture.

Ainsi, à partir du 1er juillet 2023, **la CASUD est en mesure de proposer à 79% des abonnés en eau potable une diminution de leur facture si leur consommation reste inférieure à 180 m³/an.**

Cette diminution varierait de 10 ct €TTC à 13 €TTC/an en fonction de leur consommation.



Pour une consommation moyenne du territoire de 168 m³/an/hab, la facture d'eau potable passerait de 229 à 227 €TTC/an soit une diminution de 2 €TTC.



Pour une famille type de 4 personnes dont la consommation est de 168 m³/an (60 m³ par adulte et 22 m³ par enfants), la facture d'eau potable passerait de 226 à 223 €TTC/an soit une diminution de 3 €TTC.



Pour une famille de 5 personnes, dont la consommation est de 184 m³/an la facture d'eau potable resterait sensiblement la même à 260 €TTC/an.

L'EAU POTABLE EN CHIFFRES

19 millions
de m³ prélevés
par an

11 millions
de m³ consommés
par an

1 120 km
de canalisation

Rendement
du réseau :
60%

62 533
abonnés

INCITER LES USAGERS À ÊTRE RACCORDÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

La bonne gestion de l'assainissement est essentielle pour éviter tout risque de pollution majeure. La CASUD veille donc directement à la gestion environnementale, à travers son réseau d'assainissement.

La part des abonnés augmentent mais le réseau doit encore se développer. 9 000 foyers étaient raccordés en 2016, ils sont près de 13 800 aujourd'hui. Soit environ 22% des abonnés d'eau potable. **La CASUD souhaite augmenter la part des habitants raccordés** et, en premier lieu, les foyers qui sont aujourd'hui raccordables mais conservent un assainissement individuel (environ 3 600 foyers).

Là aussi, la volonté politique de la CASUD est de garantir une qualité de service optimale, d'envisager l'avenir sans compromettre le pouvoir d'achat de ses usagers assurant la bonne maîtrise des tarifs.



Pour une consommation moyenne du territoire de 165 m³/an/hab., la facture d'assainissement passerait de 267 à 264 €TTC/an soit une diminution de 3 €TTC



Pour une famille type de 4 personnes dont la consommation est de 163 m³/an (60 m³ par adulte et 22 m³ par enfants), la facture d'assainissement passerait de 264 à 260 €TTC/an soit une diminution de 4 €TTC.



Pour une famille de 5 personnes, dont la consommation est de 184 m³/an la facture d'assainissement passerait de 300 à 298 €TTC/an soit une diminution de 2 €TTC.

L'ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES.

1 745 761
m³ traités

109 km
de réseau

13 793
abonnés





Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux · Saint-Joseph · Saint-Philippe · Le Tempon

CONTACT PRESSE

Fred Lauret
flauret@casud.re
0692 19 08 47

